



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25008218

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

08 JAN. 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : **0472 308 737**

Nom

(en entier)

(en abrégé) :

CABINET DERMINE-DELOGNE

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Allée du Grand Cheniat 28 - 6280 Gerpinnes**

Objet de l'acte : Transfert de siège

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 2024 :

Délibérations et décisions :

- Transfert du siège de la société

L'assemblée acte le transfert du siège de la société de l'Allée du Grand Cheniat 28 à 6280 Gerpinnes vers le numéro 26 de la même rue avec effet au 1er octobre 2024.

Il est demandé à l'Organe d'Administration d'effectuer les formalités de publication auprès de la BCE et du Moniteur Belge.

L'ordre du jour ayant été traité, la séance est levée à 9h30 après lecture et approbation du présent procès verbal et de ses annexes.

Louls DERMINE
Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).